LA FARLÈDE

6D2
Plan de la fiscalité de l'urbanisme

(PUP, TAR et PFAC)

PLU Plan Local d'Urbanisme de la Farlède

PLU approuvé le 22-04-2013
Révision n°2 de PLU prescrite le 28-06-2013
Révision n°2 de PLU approuvée le
Révision n°2 de PLU approuvée le

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du
arrêtant les dispositions de la révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme

HABITAT / DÉPLACEMENTS / AMÉNAGEMENT / ÉCONOMIE / ENVIRONNEMENT / PATRIMOINE

plan édité le 10 décembre 2019

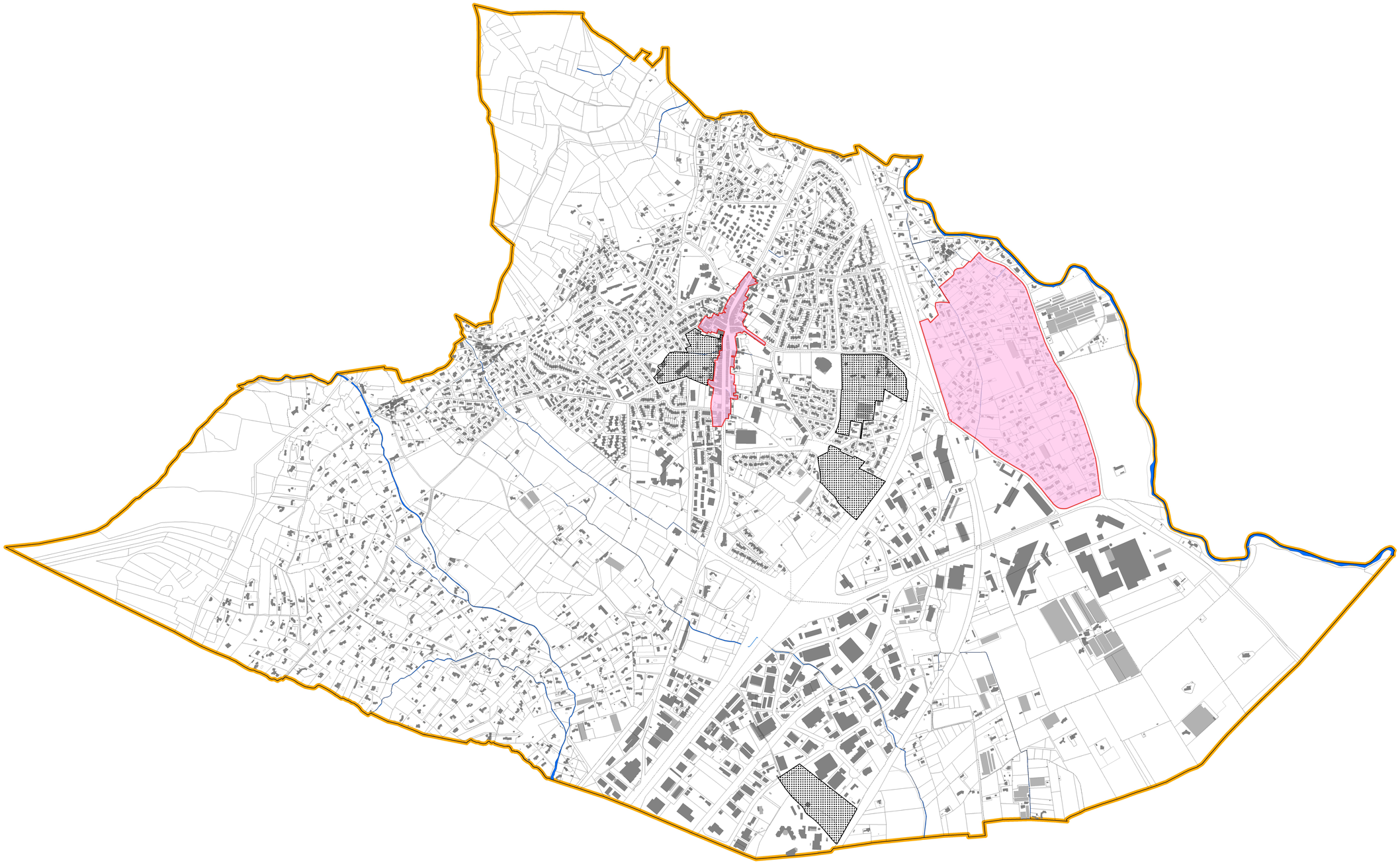

Périmètre de projet urbain partenarial (PUP)

Périmètre de la taxe d'aménagement

Secteur pour le financement de l'assainissement collectif (pfac) (toute la commune)

** Se reporter sur les plans annexés aux délibérations instaurant les périmètres*

N
W E
S

1 : 4 000 ème

0 100 200 400 mètres

CITADIA CONSEIL